

HAUTE-SAÛNE Financement de l'État

Aide décisive pour les territoires ruraux

En 2018, l'État aidera les territoires ruraux à financer leurs projets avec une enveloppe de 14 M€. La commission d'attribution s'est réunie, vendredi, pour valider les prochaines réalisations.

Rénovation d'une fontaine, restauration de la toiture de l'église, aménagement d'une aire de jeux, rénovation de la salle des fêtes, mise en accessibilité de la mairie, création d'un centre culturel... Tous ces travaux réalisés dans les communes ne pourraient pas se faire sans l'aide de la « DETR ». Quatre lettres pour définir la dotation d'équipement des territoires ruraux versée par l'État. En Haute-Saône, une commission composée d'élus (maires, prési-

dents de communautés de communes et parlementaires) se réunit trois fois par an, en présence du préfet, afin de valider les projets. Ensuite, le représentant de l'État détermine le taux de subvention accordé (en moyenne de 30 à 50 %), en fonction de l'opportunité de la réalisation et de ses autres sources de financement. « Ce n'est pas un robinet ouvert. Il faut un projet qui fasse sens pour la population », prévient le préfet de Haute-Saône.

Au 1^{er} trimestre 2018, 4,6 M€ ont déjà été attribués sur une enveloppe globale de 13,8 M€. Depuis sa création en 2011, la DETR n'a cessé de croître, passant de 7 M€ à presque 14 M€ aujourd'hui. En 2017, la dotation a permis de boucler 333 projets sur tout le département. « Cette DETR sera consolidée, pérennisée », assure le préfet. Elle est la preuve que l'État « aide les communes dans leurs investissements et ne se désintéresse pas des territoires ruraux. »

Trois thématiques fortes

Vendredi après-midi, le préfet Ziad Khoury a assisté à sa première commission, présidée par Jean-Paul Carteret, président de l'association des maires ruraux (AMRF 70). Une présidence assurée en alternance avec Alain Chrétien, président des maires de France (AMF



À Vesoul, par exemple, les travaux de mise en accessibilité de l'hôtel de ville seront subventionnés par l'État à hauteur de 169 000 €. Photo d'archives Dominique ROQUELET

70). « Ça s'est bien passé », glisse Jean-Paul Carteret à l'issue de la réunion. « On a approuvé l'idée de trois nouvelles thématiques pour l'an prochain. »

Le préfet a dévoilé, en effet, trois axes qu'il souhaite promouvoir. Il s'agit d'aider les communes ayant un projet structurant de vidéo-protection (451 faits élucidés sur le

département grâce à cela), de création d'aires d'accueil des gens du voyage (à hauteur de 50 %) et de redynamisation des centres-villes ou centres bourgs.

Conjointement les deux présidents, Carteret et Chrétien, ont demandé une révision à la baisse du plafond des projets subventionnables. « Il est de 15 000 € actuelle-

ment, on a demandé à ce qu'il soit descendu vers 9 000 ou 10 000 € », chiffre Jean-Paul Carteret. « Cela vise à aider les petites communes qui ne peuvent plus bénéficier de la réserve parlementaire. »

Comme il reste des crédits pour l'année, les communes peuvent encore postuler...

Cécilia CHERRIER

14

millions d'euros seront distribués par l'État, cette année, aux communes et communautés de communes porteuses de projets structurants.

FAITS ET MÉFAITS

VITREY-SUR-MANCE

Perte de contrôle : voiture au talus

Il était environ 21 h 15, vendredi, lorsqu'un automobiliste de 20 ans a, pour une raison indéterminée, perdu le contrôle de son véhicule sur la RD 44. Cet habitant de Vitrey était seul en cause. Il a été pris en charge par les pompiers.

EN BREF

CHARGEY-LÈS-PORT

Élections partielles ce dimanche

Sur les onze conseillers municipaux, quatre ont quitté le conseil soit pour des raisons professionnelles ou à la suite d'un déménagement. En conséquence, une élection partielle aura lieu ce dimanche au village où Xavier Darosey est élu maire depuis deux mandats. Six personnes se sont présentées : François Darosey, Cyril Bailly, Sébastien Blouet, Sébastien Demougin, Katia Hurter et Anthony Magnin.

À NOTER

VESOUL

Célébration de la Journée nationale des sapeurs-pompiers

Samedi 16 juin, à 10 h, au centre technique, 1, rue du Petit Chanois à Vesoul, aura lieu la cérémonie de célébration de la Journée nationale des sapeurs-pompiers. Cette manifestation sera également l'occasion d'inaugurer les nouveaux locaux du plateau technique de formation.

LURE Motards en colère

« Il y en a ras le casque »

Ce samedi, peu avant 13 h 30, une cinquantaine de motards s'est donné rendez-vous sur le parking de l'enseigne Noz, zone de la Saline à Lure.

Avant de rejoindre le gros de la troupe à Belfort, derrière la Maison du peuple où « à cette heure-ci il y a déjà 500 collègues venus de Mulhouse, Montbéliard, Belfort, Pontarlier », détaille Marcel Jardot, coordinateur de la FFM (Fédération Française des Motards en colère) 90.

Contre la réduction de la vitesse à 80 km/h

L'objectif de cette nouvelle manifestation est de protester, entre autres, « contre la réduction de la vitesse à 80 km/h sur les routes ». « Le 1^{er} juillet approche, et ils font la sourde oreille (NDLR : le gouvernement). Ils se foutent de notre tête », livre le coordinateur de la FFM 90. « Il va falloir monter d'un cran nos actions, voire d'une échelle pour être



Une cinquantaine de motards s'est retrouvée sur le parking du magasin Noz avant de rejoindre Belfort où plus de 500 motards ont fait rugir leur moteur. Photo Ch. L

enfin entendu », image encore le motard. Car « il y en a ras le casque ».

Avant de prendre la route, par la 2x2 voies « à 80 km/h » pour rejoindre Belfort, Marcel Jardot a rappelé quelques consignes de sécurité.

À 13 h 30 pile-poil, il est temps de faire rugir les moteurs des bécanes. Et de montrer une fois de plus qu'ils sont contre l'abaissement de la vitesse hors agglomération de 90 km/h à 80 km/h.

Ch.L.
HTS06 - V1